

Les ventes forcées d'assurance-crédit vont coûter 700M de livres de plus à Barclays

La banque britannique Barclays a annoncé jeudi 18 octobre une nouvelle provision de 700M de livres (environ 860M d'euros) pour régler des litiges sur des ventes forcées d'assurance-crédit, ce qui porte à 2Mds de livres ses provisions totales dans le cadre de cette affaire.

Cette provision de 700M, enregistrée dans ses comptes du troisième trimestre, amputera d'autant son bénéfice net sur la période et devrait entraîner une perte nette sur la période pour le groupe bancaire, déjà empêtré dans le scandale du Libor.

Barclays indique dans un communiqué que le montant des dommages réclamés par ses clients depuis la fin du premier semestre pour la vente forcée de ces assurances a été « *plus important que prévu* », ce qui l'a amené à juger qu'il était « *approprié d'enregistrer (une provision de) 700M de livres de plus au 30 septembre* ».

La banque rappelle qu'elle avait déjà passé une provision de 1Md de livres en 2011 dans le cadre de cette affaire et de 300 millions au premier trimestre, ce qui porte le montant total à 2Mds de livres.

Ces assurances crédit, appelées PPI (« Payment Protection Insurance »), qui permettaient d'assurer le remboursement d'un crédit malgré une perte de revenus liée à la maladie, au décès ou à la perte d'un emploi, ont longtemps été vendues d'office aux clients avant que cette pratique soit définitivement condamnée au Royaume-Uni.